



Le Monde 20.10.2017, Stéphane Foucart
Le déclin des insectes atteindrait 80% en trente ans



05.09.2017, ats/nxp
Hausse des cas d'intoxication d'abeilles en Suisse
Suisse Les empoisonnements des butineuses aux produits phytosanitaires n'ont jamais été aussi élevés que cette année.



27.11.2017, Damian Carrington
The UK will back a total ban on insect-harming pesticides in fields across Europe



29.06.2017, Erik Stokstad
Controversial pesticides can decimate honey bees, large study finds (*une importante études montre que les pesticides controversés peuvent décimer les abeilles*)

1

1



« Pour une Suisse libre des pesticides de synthèse »

1. Contexte
2. Etat de la situation au 16.09.2020
3. Conférence du 31.10.2020
4. Questions

2

2

FAVR

LE TEMPS 21.03.2019, par Wolfgang Rattay, Reuters
Jugé cancérigène, le Roundup continue d'empoisonner Bayer.

Le Nouvelliste 27.03.2019, ATS
Pesticides: les abeilles suisses sont exposées à plusieurs substances nocives.

Le Nouvelliste 26.09.2019, ATS
Conseil national : le moratoire sur le glyphosate a été rejeté par 119 voix contre 59

Le Nouvelliste 24.07.2020, par Marie Parvex
Les pesticides contaminent les zones habitées.

3

3

FAVR **Contexte**

Appeler un chat un chat....
pesticide de synthèse = pesticides = produits phytosanitaires = biocides

Pest **icide**
de l'anglais « nuisible » et du latin *pestis* « maladie contagieuse » du latin *cida* « tuer »

Produits **phytosanitaires**
4 grandes catégories de substances

- herbicide
- insecticide
- fongicide
- parasiticide

Pour plus de détails : <https://www.2imangement.ch/fr/divers/liens/wwwapisavoich/pourquoi-abandonner-les-pesticides->
Source : **FUTURAPLANETE**, <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/agriculture-pesticide-9169/>

4

4

 **FAVR** **Contexte**

Quelques points de repère concernant les néonicotinoïdes selon prof Jean-Marc Bonmatin

- Développé depuis les années 1980
- Attaque le système nerveux central des insectes entraînant la paralysie puis la mort
- Action systémique
- Synergie entre les molécules
- Rémanence importante dans les sols
- Hécatombe pour les espèces non cibles

Voir blog **LE TEMPS** du 18 mars 2018:
<https://blogs.letemps.ch/franci-saucy/2018/03/18/modifiaient-la-constitution/>

Source : Prof Jean-Marc Bonmatin https://www.researchgate.net/profile/Jean_Marc_Bonmatin2/contributions⁵

5

 **FAVR** **Contexte**

« Les produits phytosanitaires ont pour objectif de protéger les plantes contre les nuisibles »

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Source : OFAG > Production durable > Protection des plantes > Produits phytosanitaires

6

6

 **Contexte**

« Les produits phytosanitaires ont pour objectif de protéger les plantes contre les nuisibles »

Exemple : la moniliose des arbres fruitiers ne peut être combattue que par un produit phytosanitaire



Source : Chef de service de l'agriculture du canton du Valais

7

7

 **Contexte**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Après le nouveau compte rendu de l'évaluation des autorités européennes pour la sécurité alimentaire à propos de l'utilisation de néonicotinoïdes (Clothianidine, Imidacloprid et Thiamethoxam) **dangereux pour les abeilles**, l'Office fédéral de l'agriculture a conclu que l'utilisation de ces trois insecticides **devait être limitée aux serres**. Les cultures ayant été traitées devront rester sous serre jusqu'à la récolte. L'utilisation en plein air sera interdite d'ici à la fin 2018.

Liste des néonicotinoïdes interdit : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel.html>

Source : OFAG > Production durable > Protection des plantes > Produits phytosanitaires

8

8



Contexte



<https://agridea.abacuscity.ch>



9

9



Historique

25.05.2018	Dépôt initiative
27.02.2019	Message du Conseil Fédéral Recommande le rejet sans contreprojet
26.09.2019	Conseil National Rejet par 120 contre, 71 pour et 2 abstentions, sans contreprojet
30.08.2019	Conseil des Etats Décision d'élaborer une initiative parlementaire
14.09.2020	Conseil des Etats Rejet par 29 voix contre 8 de l'initiative populaire Acceptation par 36 voix contre 3 abstentions de initiative parlementaire amendée

10

10

 **Initiative populaire**

« Pour une Suisse libre de pesticide de synthèse »

La Constitution est modifiée comme suit:

Art74,al 2bis

2bis L'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole, la transformation de produits agricoles et l'entretien du territoire est interdit. L'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides de synthèse ou pour la production desquelles des pesticides de synthèse ont été utilisés est interdite.

Initiants : <https://lebenstattgift.ch>

11

11

 **Initiative populaire**

Position du Conseil Fédéral

(...)Par le présent message, nous vous proposons de soumettre au vote du peuple et des cantons l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » en leur recommandant de la rejeter. (...)

Avantages de l'initiative

- + moins de pesticides
- + pas de résidus dans la nourriture
- + réflexion sur une meilleure utilisation des ressources
- + argument de vente pour l'exportation
- + développement de méthodes phytosanitaires alternatives

Source : CF – message relatif à l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse du 27.02.2019 - <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20190025>

12

12

 **Initiative populaire**
Position du Conseil Fédéral

Inconvénients de l'initiative

- Approvisionnement indigène en recul
- Approvisionnement de l'étranger en augmentation
- Production agricole instable
- Risques sur l'hygiène, la sécurité des denrées alimentaires et pour la santé des animaux de rente
- Libre choix consommateurs
- Prix moyen en hausse
- Marge de manœuvre des producteurs et de l'industrie de transformation limitée
- Compétitivité exportation limitée
- Surcroît de charges administratives pour l'importation
- Incompatibilité probable avec le droit commercial international

Source : CF – message relatif à l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse du 27.02.2019 – <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20190025>

13

13

 **Position du Conseil Fédéral**

Vecteur / Niveau	Produits phytosanitaires (PPh)	Éléments fertilisants
National	Exclusion des PER des PPh présentant des risques environnementaux accrus Promotion de systèmes utilisant peu d'intrants (p. ex. non-recours à des PPh ou à des solutions de remplacement) par l'octroi de paiements directs	Abaissement de la limite définie dans la loi sur la protection des eaux, qui passera de 3 à 2,5 unités de gros bétail-fumure par hectare de surface fertilisable
Régional/local	Les mesures nationales dans le domaine de la protection des végétaux et des éléments fertilisants sont renforcées au niveau régional/local si les exigences environnementales ne sont pas respectées en raison des intrants agricoles. Les mesures sont fixées conjointement par la Confédération et les cantons Promotion de mesures régionales spécifiques pour améliorer la protection des ressources naturelles dans le cadre de stratégies agricoles régionales	

Source : CF – message relatif à l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse du 27.02.2019 – <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20190025>

14

14

 Initiative
parlementaire

« Réduire le risque d'utilisation de pesticides »

Objectif
« inscrire dans la loi une trajectoire de réduction avec des valeurs cibles pour les risques découlant de l'utilisation de pesticides. »



15

15

 Initiative
parlementaire

Les pertes d'azote et de phosphore de l'agriculture sont réduites de 10 pour cent d'ici à 2025 et de 20 pour cent d'ici à 2030 par rapport à la valeur moyenne des années 2014 à 2016.

Sont requises les prestations écologiques suivantes:

- b. un bilan d'éléments fertilisants comprenant des pertes limitées;
- g. une protection des végétaux respectueuse de l'environnement;
- h. des exigences spécifiques en matière de protection des écosystèmes dans des régions déterminées;
- i. le respect des exigences de la protection des eaux.

Obligation de publier des données concernant les livraisons d'éléments fertilisants

Objectif de réduction de 50% des risques liés aux produits phytosanitaires et biocides

16

16



Entrée en force des deux initiatives

Initiative	Pesticide de synthèse	Moyen de contrainte	Entrée en force
Populaire	interdit	Loi	10 ans après la votation, normalement 2031
Parlementaire	Contrôlé, avec objectif de 50% de baisse des risques	Train de mesures	Dès la loi votée avec atteinte de l'objectif en 2027

17

17

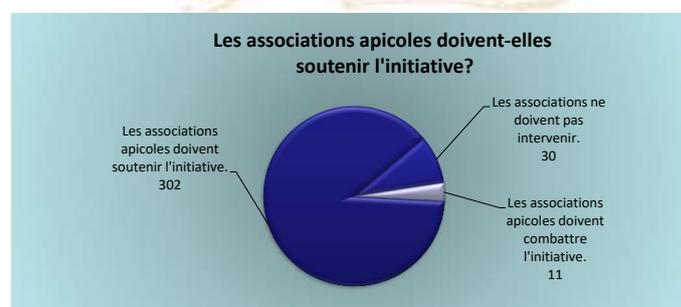


Et les apiculteurs ?

SAR et autres fédérations romandes:
décident de ne pas intervenir dans le débat

FAVR

Participe au débat selon sondage d'octobre 2019



18

18



Visioconférence du 31 octobre 2020

- Objectif
aider les participants à se forger une opinion
- Principes
pas un débat mais des prises de positions
- Intervenants
Un initié, un haut fonctionnaire de la Confédération et 2 arboriculteurs valaisans

19

19



Visioconférence du 31 octobre 2020

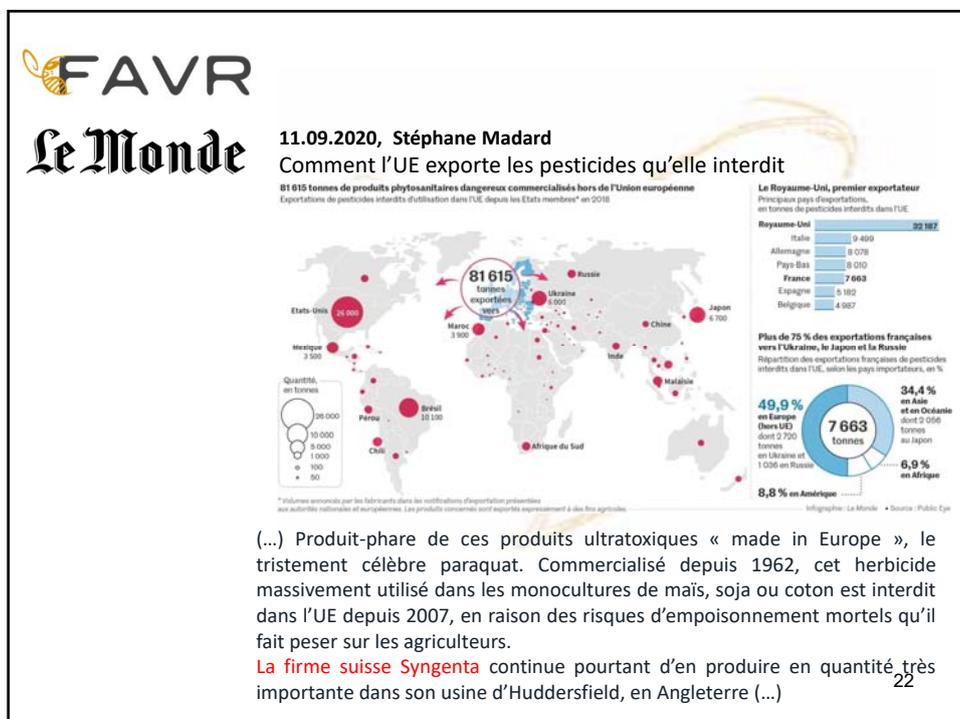
Accueil	Président FAVr	2'
Introduction sur les enjeux liés aux pesticides de synthèse	Stéphane Foucart	10'

20

20



21



22

 **FAVR**

Visioconférence du 31 octobre 2020

Accueil	Président FAVr	2'
Introduction sur les enjeux liés aux pesticides de synthèse	Stéphane Foucart	10'
1 ^{er} tour de table, les chances et les risques de cette initiative en 10'	Intervenants	40'
2 ^{ème} tour de table, réponse aux questions sélectionnées en 5'	Intervenants	20'
Questions ouvertes	Président FAVr	15'
Conclusion	Président FAVr	3'

Technique Serge Imboden

23

23

 **FAVR**

**Merci de votre attention et au plaisir de vous
accueillir le 31 octobre 2020 à 10h00 !**



24

24